



Aménagement, nature

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ÉNERGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE LA MER, EN CHARGE DES NÉGOCIATIONS SUR LE CLIMAT ET DES TECHNOLOGIES VERTES

> Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature

> > Décision du 1er mars 2010 portant délégation de signature (Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres)

NOR: DEVN1006702S

(Texte non paru au Journal officiel)

Par décision du directeur du Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres en date du 1er mars 2010,

TITRE Ier

EN CAS D'ABSENCE OU D'EMPÊCHEMENT DU DIRECTEUR

Article 1er

Délégation est donnée à l'effet de signer les décisions de préemption conformément à la délibération n° 2008-35 du conseil d'administration en date du 18 juin 2008, à M. Bernard GERARD, directeur adjoint et M. Denis CLEMENT, directeur adjoint.

Article 2

Délégation est donnée à l'effet de signer les décisions, marchés et avenants ainsi que leur notification, contrats, conventions, justifications, bons et lettres de commande, engagements financiers et juridiques, mandatements, ordres de dépenses et de recettes ainsi que les pièces justificatives afférentes, ordres de mission et bons individuels de transport, autorisations d'utilisation des véhicules et certificats administratifs à :

- M. Bernard GERARD, directeur adjoint;
- M. Denis CLEMENT, directeur adjoint;
- M. David CONORT, secrétaire général, responsable du département d'appui pour les affaires administratives, juridiques et financières;
 - M. Patrick BAZIN, responsable du département d'appui à la gestion et à l'évaluation.

Article 3

Pour délibérer en commission interne des marchés publics, délégation est donnée à :

- M. Bernard GERARD, directeur adjoint;
- M. Denis CLEMENT, directeur adjoint;
- M. David CONORT, secrétaire général, responsable du département d'appui pour les affaires administratives, juridiques et financières;
 - M. Patrick BAZIN, responsable du département d'appui à la gestion et à l'évaluation;

MIle Céline LETHIEC, chef du service des affaires juridiques, des interventions foncières et des marchés publics;

MIIe Karine ROULLIN, assistante au service des affaires juridiques, des interventions foncières et des marchés publics;

Mme Pascale LONCLE, assistante au service des affaires juridiques, des interventions foncières et des marchés publics;

Mme Marine MUSSON, chef du service de la valorisation du patrimoine;

- M. Jean-Claude BONNAFE, chef du service du contrôle du dispositif de gestion et de la garderie ;
- M. Marc DUNCOMBE, délégué outre-mer (dans le cas de commissions spécifiques en outre mer).





Article 4

Pour veiller à l'organisation de la dématérialisation des procédures de marchés publics et particulièrement lors des séances de la commission interne des marchés publics (art. 56 du code des marchés publics), délégation est donnée à :

- M. Bernard GERARD, directeur adjoint;
- M. Denis CLEMENT, directeur adjoint;
- M. David CONORT, secrétaire général, responsable du département d'appui pour les affaires administratives, juridiques et financières;
 - M. Patrick BAZIN, responsable du département d'appui à la gestion et à l'évaluation;

MIIe Céline LETHIEC, chef du service des affaires juridiques, des interventions foncières et des marchés publics;

MIIe Karine ROULLIN, assistante au service des affaires juridiques, des interventions foncières et des marchés publics;

Mme Pascale LONCLE, assistante au service des affaires juridiques, des interventions foncières et des marchés publics;

Mme Marine MUSSON, chef du service de la valorisation du patrimoine;

- M. Jean-Claude BONNAFE, chef du service du contrôle du dispositif de la gestion et de la garderie;
 - M. Marc DUNCOMBE, délégué outre-mer (dans le cas de commissions spécifiques en outre-mer).

Article 5

Pour signer les notifications relatives à l'exécution des marchés, contrats, conventions et avenants signés, délégation est donnée à :

MIIe Céline LETHIEC, chef du service des affaires juridiques, des interventions foncières et des marchés publics.

Pour signer les documents relatifs à l'exécution des marchés, contrats, conventions et avenants signés (ordres de service, commandes, services faits, décompte général définitif, procès-verbal de réception), délégation est donnée à :

- M. Jean-Claude ARMAND, délégué Languedoc-Roussillon;
- M. Fabrice BERNARD, délégué Europe et International;
- M. Jean-Claude BONNAFE, chef du service du contrôle du dispositif de la gestion et de la garderie;
 - M. Pierre BOUGEANT, expert Europe et International;
 - M. Denis BREDIN, délégué Bretagne;
 - M. Matthieu DELABIE, délégué Manche, mer du Nord;
 - M. Jean-Philippe DESLANDES, délégué lacs;
 - M. Christian DESPLATS, expert;
 - M. Marc DUNCOMBE, délégué outre-mer;
 - M. François FOUCHIER, délégué Provence-Alpes-Côte d'Azur;

Mme Anne KONITZ, déléguée communication et mécénat;

M. Jean-Philippe LACOSTE, délégué Normandie;

MIle Céline LETHIEC, chef du service des affaires juridiques, des interventions foncières et des marchés publics;

M. Michel MURACCIOLE, délégué Corse;

Mme Marine MUSSON, chef du service de la valorisation du patrimoine;

M. Laurent QUEYROI, chef du service des systèmes d'information;

Melle Guillemette ROLLAND, déléguée Aquitaine;

M. Bruno TOISON, délégué Centre atlantique;

En cas d'empêchement du délégué ou du responsable de service, délégation est donnée dans les mêmes conditions à :

Mme Marie BAR, chargée de mission lacs;

M. Patrice BELZ, délégué adjoint Corse;

MIle Magali CERLES, déléguée adjointe outre-mer;

- M. Etienne DUBAILLE, chargé de mission Manche, mer du Nord;
- M. Roger ESTEVE, délégué adjoint Provence-Alpes-Côte d'Azur;





Mlle Laure GUILHEM, déléguée adjointe Aquitaine;

M. Gwenal HERVOUET, délégué adjoint Bretagne;

Mme Catherine LATREILLE, responsable d'antenne océan Indien;

M. Régis LEYMARIE, délégué adjoint Normandie;

Mlle Raphaëlle LUCOT, déléguée adjointe Manche, mer du Nord;

M. Philippe SAUVAGE, délégué adjoint Centre atlantique;

Mme Florence VERDIER-CAZIN, déléguée adjointe Languedoc-Roussillon;

En cas d'empêchement du délégué et du délégué adjoint Bretagne, délégation est donnée dans les mêmes conditions à :

Mlle Camille BLOT, chargée de mission;

Mlle Isabelle GAY, chargée de mission;

M. Dominique HALLEUX, chargé de mission.

En cas d'empêchement du secrétaire général et du responsable du service des affaires juridiques, des interventions foncières et des marchés publics, délégation est donnée dans les mêmes conditions à :

M. Hugues GUISLAIN, chef du service des ressources humaines.

Article 6

Pour signer et notifier les commandes sur les chapitres d'investissement, de fonctionnement hors personnel et pour les frais de réception dans la limite des enveloppes notifiées, et pour certifier tout service fait ou réception de fournitures, délégation est donnée à :

M. Jean-Claude ARMAND, délégué Languedoc-Roussillon;

M. Fabrice BERNARD, délégué Europe et International;

M. Jean-Claude BONNAFE, chef du service du contrôle du dispositif de gestion et de la garderie ;

M.Pierre BOUGEANT, expert Europe et International;

M. Denis BREDIN, délégué Bretagne;

Mme Odile CARLEN, attachée de direction antenne Paris;

M. Matthieu DELABIE, délégué Manche, mer du Nord;

M. Jean-Philippe DESLANDES, délégué lacs;

M. Christian DESPLATS, expert;

M. Marc DUNCOMBE, délégué outre-mer;

Mme Annick FAUCON, chef du service documentation, pour son domaine de compétence;

M. François FOUCHIER, délégué Provence-Alpes-Côte d'Azur;

MIle Jade ISIDORE, chargée de mission communication scientifique;

Mme Anne KONITZ, déléguée communication et mécénat, pour son domaine de compétence;

M. Jean-Philippe LACOSTE, délégué Normandie;

Mme Marie-Françoise MONTIGNY, attachée auprès du directeur;

M. Michel MURACCIOLE, délégué Corse;

Mme Marine MUSSON, chef du service de la valorisation du patrimoine;

M. Laurent QUEYROI, chef du service des systèmes d'information, pour son domaine de compétences :

Mlle Guillemette ROLLAND, déléguée Aquitaine;

M. Bruno TOISON, délégué Centre atlantique.

En cas d'empêchement du délégué ou du responsable de service, délégation est donnée dans les mêmes conditions à :

Mme Marie BAR, chargée de mission lacs;

M. Patrice BELZ, délégué adjoint Corse;

MIle Magali CERLES, déléguée adjointe outre-mer;

M. Etienne DUBAILLE, chargé de mission Manche, mer du Nord;

M. Roger ESTEVE, délégué adjoint Provence-Alpes-Côte d'Azur; Mlle Laure GUILHEM, déléguée adjointe Aquitaine;

M. Gwenal HERVOUET, délégué adjoint Bretagne;

Mme Catherine LATREILLE, responsable de l'antenne océan Indien;

M. Régis LEYMARIE, délégué adjoint Normandie;





Mlle Raphaëlle LUCOT, déléguée adjointe Manche, mer du Nord;

M. Philippe SAUVAGE, délégué adjoint Centre atlantique;

Mme Florence VERDIER-CAZIN, déléguée adjointe Languedoc-Roussillon.

Article 7

Délégation est donnée à l'effet de signer les ordres de mission des agents de leur délégation ou service à:

- M. Jean-Claude ARMAND, délégué Languedoc-Roussillon;
- M. Fabrice BERNARD, délégué Europe et international; M. Pierre BOUGEANT, expert Europe et international;
- M. Denis BREDIN, délégué Bretagne;
- M. Matthieu DELABIE, délégué Manche, mer du Nord; M. Jean-Philippe DESLANDES, délégué lacs;
- M. Christian DESPLATS, expert;
- M. Marc DUNCOMBE, délégué outre-mer;
- M. François FOUCHIER, délégué Provence-Alpes-Côte d'Azur;
- M. Hugues GUISLAIN, chef du service des ressources humaines;

Mme Anne KONITZ, déléguée communication et mécénat;

M. Jean-Philippe LACOSTE, délégué Normandie;

MIIe Céline LETHIEC, chef du service des affaires juridiques, des interventions foncières et des marchés publics;

M. Michel MURACCIOLE, délégué Corse;

Mme Marine MUSSON, chef du service de la valorisation du patrimoine;

M. Laurent QUEYROI, chef du service des systèmes d'information;

M. Daniel REMONT, agent comptable-chef du service des affaires financières; MIle Guillemette ROLLAND, déléguée Aquitaine;

M. Bruno TOISON, délégué Centre atlantique;

En cas d'empêchement du délégué ou du responsable de service, délégation est donnée dans les mêmes conditions à:

M. Patrice BELZ, délégué adjoint Corse;

MIle Magali CERLES, déléguée adjointe outre-mer;

M. Roger ESTEVE, délégué adjoint Provence-Alpes-Côte d'Azur;

MIle Laure GUILHEM, déléguée adjointe Aquitaine;

M. Gwenal HERVOUET, délégué adjoint Bretagne;

M. Régis LEYMARIE, délégué adjoint Normandie;

Mlle Raphaëlle LUCOT, déléguée adjointe Manche, mer du Nord;

M. Philippe SAUVAGE, délégué adjoint Centre atlantique;

Mme Florence VERDIER-CAZIN, déléguée adjointe Languedoc-Roussillon.

Article 8

Pour viser et certifier conformes à l'original les duplicata des pièces constitutives des dossiers de suivi des procédures d'acquisitions, délégation est donnée à :

MIIe Céline LETHIEC, chef du service des affaires juridiques, des interventions foncières et des marchés publics;

Mme Séverine BESSON, assistante au service des affaires juridiques, des interventions foncières et des marchés publics;

MIIe Mélanie MOTILLON, chargée de mission au service des affaires juridiques, des interventions foncières et des marchés publics.

Pour viser et certifier conformes à l'original les duplicata des pièces constitutives des dossiers de suivi des marchés, ainsi que les exemplaires uniques de marchés, délégation est donnée à :

MIIe Céline LETHIEC, chef du service des affaires juridiques, des interventions foncières et des marchés publics;

Mme Anne-Lise AMY-AUTANT, assistante au service des affaires juridiques, des interventions foncières et des marchés publics;

M. Christian JOUSSE, assistant au service des affaires juridiques, des interventions foncières et des marchés publics;





Mme Pascale LONCLE, assistante au service des affaires juridiques, des interventions foncières et des marchés publics;

MIle Karine ROULLIN, assistante au service des affaires juridiques, des interventions foncières et des marchés publics.

TITRE II

EN CAS D'ABSENCE OU D'EMPÊCHEMENT DU DIRECTEUR, DES DIRECTEURS ADJOINTS ET DES RESPONSABLES DE DÉPARTEMENT

Article 9

Pour signer les justificatifs à produire à l'appui des mandats de dépenses, des ordres de recettes, des certificats administratifs, des bons de commande et des propositions d'engagement concernant les dépenses de fonctionnement et d'investissement soumis ou non au visa ou à l'avis préalable du contrôle financier, délégation est donnée à:

MIle Céline LETHIEC, chef du service des affaires juridiques, des interventions foncières et des marchés publics ;

M. Hugues GUISLAIN, chef du service des ressources humaines.

Article 10

Pour signer les justificatifs à produire à l'appui des pièces de dépenses et des mandats relatifs aux salaires, charges et dépenses de formation, des ordres de recettes relatifs aux salariés recrutés sur convention et aux versements d'assurance maladie et accidents du travail, des attestations individuelles, des propositions d'engagements sur les chapitres de personnel soumis ou non au visa ou à l'avis préalable du contrôle financier, des conventions de formation, de stages et de recrutement des volontaires civils à l'aide technique (VCAT), des contrats de vacations conformes au modèle type en cours d'élaboration par les services du contrôle financier, des conventions Etat/employeur relatives aux recrutements d'agents sous contrat d'accompagnement dans l'emploi (CAE), ainsi que des contrats de travail correspondants visés par le contrôle financier, délégation est donnée à :

M. Hugues GUISLAIN, chef du service des ressources humaines.

Article 11

Pour viser les renouvellements d'autorisation d'utilisation des véhicules et les états de frais de déplacement, délégation est donnée à :

MIle Céline LETHIEC, chef du service des affaires juridiques, des interventions foncières et des marchés publics;

M. Hugues GUISLAIN, chef du service des ressources humaines.